

Code criminel

Depuis déjà de nombreuses années, les philosophes et les théologiens reconnaissent le caractère sacré de la vie. Hippocrate, grand philosophe et médecin qui a vécu de 460 à 367 avant Jésus-Christ, a rédigé ce qu'on appelle aujourd'hui le Serment d'Hippocrate qui dit:

Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion; semblablement, je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif.

C'était moralement juste il y a 2 400 ans, et il en est de même aujourd'hui.

Mme Mitchell: Que vous dites.

M. Boudria: Je sais qu'il y en a qui ne sont pas d'accord, et c'est leur droit.

C'est là une question que le pays doit trancher, et ce n'est chose facile. Il est bien évident que ce projet de loi ne pourra pas aboutir parce qu'il vise un article du Code criminel qui a été déclaré inconstitutionnel. Je propose donc, avec l'appui du député d'Egmont (M. Henderson):

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots qui suivent le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

Que le projet de loi C-261, loi modifiant le code criminel (avortement), ne soit pas maintenant lu pour la 2^e fois, mais que l'ordre soit rayé, le projet de loi retiré et le sujet renvoyé au comité permanent de la justice et du solliciteur général.

Je présente la motion avec l'entier appui du député de York-Sud—Weston qui a proposé le projet de loi.

Le président suppléant (M. McKinnon): Le débat porte maintenant sur l'amendement.

[Français]

Mme Marion Dewar (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'aimerais prendre la parole au sujet du projet de loi C-261. Je pense que dans cette Chambre et dans le monde, et aussi au Canada, beaucoup de personnes ne comprennent pas le problème très difficile de l'avortement. Le problème en est un qui est très difficile du point de vue moral et aussi personne que je connais ne veut subir un avortement, mais c'est la société dans laquelle nous vivons qui a eu le problème, ce ne sont pas les femmes, ce ne sont pas les hommes, c'est la société.

L'avortement existe depuis le commencement des temps et avant 1969, au Canada, les avortements étaient pratiqués dans des endroits insalubres et beaucoup de femmes sont mortes et des enfants aussi. Ce ne sont pas des conditions que nous aimons.

Mais, monsieur le Président, si nous voulons diminuer le nombre d'avortements dans notre société, il faut avoir une société plus juste et plus honnête qu'en ce moment. Il faut avoir une société qui aime les enfants, des services de garderie pour les enfants, des services pour les femmes et aussi il faut avoir une société avec des valeurs selon lesquelles on ne voit pas les femmes comme un objet de sexualité. Ce qui m'apparaît réellement ironique: je suis la seule femme qui parle de ce sujet ce soir et la seule personne, je pense, qui est contre le projet de loi devant nous.

[Traduction]

Je ne pense pas que personne désire jamais se faire avorter. Je connais des gens qui ont pris cette décision à contrecœur. J'entends constamment parler en Chambre de protéger ceux qui sont à naître. Je suis bien d'accord, mais il faut, je pense,

protéger ceux qui sont déjà nés. Ceux qui parlent de ces conditions, ce sont ceux-là qui s'esclaffent quand il est question de considérer la femme comme un objet sexuel. J'ai parlé hier en Chambre des publicités, comme celle de Diet 7-Up, qui fait des femmes un objet sexuel destiné à faire la joie de leurs partenaires masculins qui les engrossent et les abandonnent ensuite à leur angoisse, à leur tension et à leur frustration. Il est scandaleux d'oser prétendre que nous proposons l'avortement comme une méthode anticonceptionnelle. Ce qu'il faut nous demander, c'est pourquoi cela se pratique. Il faut nous demander pour quelle raison le Brésil a des millions d'avortements. Il a des lois comme celle-ci, mais il n'en réduit pas le nombre.

● (1730)

La province de Québec, qui a refusé d'appliquer le Code criminel sur ce point, est l'unique province du Canada qui a réussi à réduire le nombre des avortements. Mais nous n'avons pas réussi à augmenter le taux de natalité au Québec. En Suède par contre, où la prestation est assurée, on a réduit le nombre des avortements et augmenté le taux de natalité.

La vraie question est de savoir si nous voulons édifier une société qui aime les enfants. Allons-nous nous sacrifier pour prouver que ce sont les enfants que nous aimons vraiment? Allons-nous fournir à ces enfants les services? Allons-nous veiller à ce qu'il n'y ait pas d'enfant qui prenne de repas à la soupe populaire avant de partir pour l'école? Tous ceux qui abordent cette question devraient se rendre aux soupes populaires et s'assurer que ces enfants vivent dans la dignité.

Je ne leur demande même pas de s'occuper des femmes qui ont été si mal traitées au fil des ans. Je leur demande de s'occuper des enfants victimes d'exploitation sexuelle dans notre société. Ils ne sont pas exploités par des femmes. Ce ne sont pas les femmes qui ont déclaré la guerre et qui ont tué d'autres êtres humains dans le passé. Et ces femmes ne se feront pas avorter si elles ont vraiment le choix, parce qu'elles pourront bâtir une société qui aime.

Je réponds à ceux qui affirment que notre société n'a pas de lois qu'ils ont tort. Nous avons des lois auxquelles sont soumis les médecins ainsi qu'un code de déontologie médicale. C'est dans ce cadre que nous devons offrir aux femmes les services nécessaires. Nous ne voulons pas retourner aux faiseuses d'anges.

Je suis infirmière de la santé publique. J'ai suivi ma formation et j'ai travaillé dans un hôpital catholique. Dans la salle des urgences, nous avons vu les dommages infligés par ces bouchers à des jeunes et parfois à des femmes plus âgées. Lorsque vous constatez les effets de cette expérience sur votre société et vos valeurs, vous vous demandez si vous chérissez la vie. Comme j'attache beaucoup d'importance à la vie, je crois que nous devons examiner les conséquences des mesures envisagées.

Or, en mettant en oeuvre ce genre de loi, nous ne ferons qu'enrichir de nouveau le marché noir. Nous ne mettons pas en place des services qui permettront aux gens de mieux comprendre leur propre corps et de se renseigner sur les moyens de contraception.